



AVIS PUBLIC

TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES

POUR L'ANNÉE 2021

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier :

QUE le conseil municipal de Saint-Lambert-de-Lauzon a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2021, soit les :

- 11 janvier (deuxième lundi du mois)
- 1^{er} février
- 1^{er} mars
- 6 avril (mardi)
- 3 mai
- 7 juin
- 5 juillet
- 9 août (deuxième lundi du mois)
- 13 septembre (deuxième lundi du mois)
- 4 octobre
- 15 novembre (troisième lundi du mois)
- 6 décembre

DONNE à Saint-Lambert-de-Lauzon, ce dix-septième jour du mois de novembre deux mille dix-vingt.

Eric Boisvert, avocat

.....

Éric Boisvert, avocat

Directeur général et secrétaire-trésorier